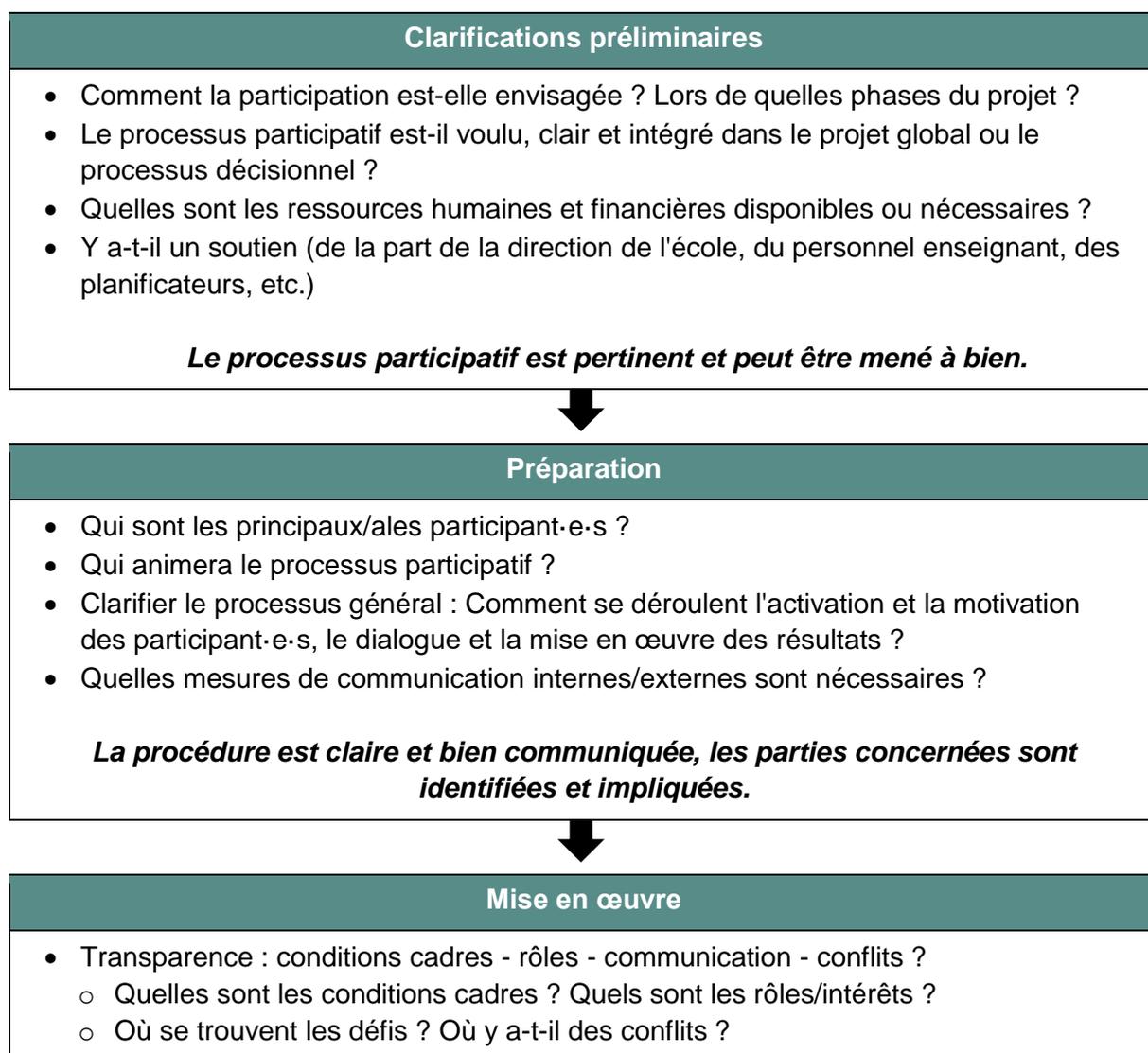


## Déroulement d'une démarche participative

Il existe différents niveaux de participation. Une approche participative va de la simple consultation jusqu'au pouvoir de décision partagé. Dans le cadre d'une consultation, les élèves et les autres acteurs ont la possibilité d'exprimer leurs opinions, leurs préoccupations, leurs intérêts et leurs souhaits. Ce n'est qu'au niveau du partage du pouvoir de décision qu'il existe une influence très concrète sur les décisions qui seront prises.

Une démarche participative est généralement divisée en cinq étapes. Pour participer activement au processus de formation de l'opinion, il faut d'abord récolter des informations puis les traiter dans le cadre d'une communication appropriée.

Il se peut que cette tâche ne soit pas réalisée par l'école mais déléguée à des partenaires externes. Néanmoins, si l'intérêt existe, on peut encourager que la participation soit portée au sein de l'école pour que l'identification au projet soit renforcée.



- Quelles sont les méthodes utilisées ?
- Comment les résultats sont-ils recensés et que deviennent-ils par la suite ?

***Les conflits ont été clarifiés, des solutions communes ont été trouvées et recensées.***



### Mise en œuvre des résultats

- La mise en œuvre se fait-elle en commun ? La mise en œuvre est-elle déléguée ?
- Qui est responsable de la mise en œuvre ? Y a-t-il un suivi de la mise en œuvre ?
- Comment les informations sur la mise en œuvre sont-elles communiquées ?

***La mise en œuvre commune favorise l'identification au résultat.***



### Suivi

- Analyse / Évaluation